



## DEVELOPPEMENT DES GAZ RENOUVELABLES ET BAS CARBONE

100 % libres  
...100 % vous !

# Les salariés de la filière attendent de l'État qu'il prenne les décisions accélérant le développement des gaz renouvelables et bas carbone

Alors que le panorama 2023 des gaz renouvelables vient d'être rendu public par les principaux acteurs de la filière, la CFE Énergies et les salariés de l'industrie gazière considèrent que le développement de ces gaz renouvelables et plus largement bas carbone doit désormais faire l'objet d'une véritable accélération afin de réussir la sortie des gaz fossiles et donc la décarbonation du gaz d'ici 2050.

Outre que les gaz renouvelables contribuent à de véritables dynamiques énergétiques territoriales, ils contribuent à la souveraineté énergétique du pays et plus largement de l'Europe, dans un contexte géopolitique qui poussent les décideurs politiques à faire de cette souveraineté une de leurs priorités. Si le retour de la dynamique des projets de biométhane est de bon augure, l'État doit accélérer ce développement à l'occasion de la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et via des mécanismes de soutien à la hauteur des enjeux.

Au-delà de cette dynamique en matière de biométhane qu'il convient de poursuivre, la CFE Énergies appelle le Gouvernement à faire émerger les autres briques technologiques de 2<sup>ème</sup> génération. Pour ces technologies telles que la pyrogazéification ou la gazéification hydrothermale, leur émergence et leur croissance nécessitent de pouvoir s'appuyer sur de rapides appels à projet, un cadre tarifaire stable et des orientations de long terme visibles afin de soutenir un développement industriel de projets qui contribueront aux objectifs de la prochaine PPE.

Pour y parvenir, les salariés de la filière attendent donc de l'État qu'il soutienne les projets innovants de développements de gaz renouvelables de 2<sup>nde</sup> génération avec des démonstrateurs de taille industrielle à engager dès à présent et des modalités de soutien et de financement adaptées.

L'addition de toutes les solutions bas carbone souveraines qui favorisent le développement des emplois en France et qui sont soutenables pour le consommateur, est en effet nécessaire à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de décarbonation d'ici 2030 puis 2050. C'est ce que la CFE Énergies ne cesse de défendre depuis plusieurs années dans les débats publics de politique énergétique.

Outre qu'elle participe à bâtir des solutions de traitement et de valorisation des déchets et à soutenir l'économie de la filière agricole, cette filière des gaz renouvelables et bas carbone crée des conditions favorables au développement de solutions de pilotabilité et de flexibilité pour le système électrique et à la pérennisation des infrastructures gazières qui gardent toute leur utilité pour la sécurité et la souveraineté énergétiques de la France.